



Envie de commencer la musique ?

Il est possible de s'inscrire dans la classe orchestre du collège de la Justice !

LES CLASSES ORCHESTRE, C'EST QUOI ?

- Trois années d'orchestre d'harmonie (6^{ème}-5^{ème}-4^{ème})
- 2h30 de musique par semaine
- Un professeur spécialisé par instrument
- Des répétitions en orchestre
- Mise à disposition des instruments
- Concerts et sorties tout au long de l'année

Mises en place en 2000, les classes orchestre ont pour but l'apprentissage et la pratique de la musique. Avec une pédagogie axée sur la pratique collective, l'objectif est de favoriser le parcours éducatif par la démocratisation de la culture et l'épanouissement personnel.

Ce dispositif d'orchestres d'harmonie concerne trois collèges de la ville : **Les Explorateurs** (depuis 20 ans, premier Orchestre à l'Ecole de France!), **La Justice** et **Le Moulin à Vent**. Sept instrumentistes et un chef d'orchestre y interviennent, une fois par semaine. Depuis la rentrée 2016, ces cours sont renforcés par un enseignement du solfège, adapté à la pédagogie de groupe. Dès le premier trimestre d'apprentissage, les collégiens sont en mesure de présenter un répertoire en public. Ils se produisent ensuite régulièrement. Un diplôme récompense les collégiens à l'issue de ce cycle de trois ans, diplôme qui souligne leur engagement dans le collectif et dans la pratique instrumentale.

Renseignements auprès du collège de La Justice

Tél : 0130310862

Collège : 0951401G@ac-versailles.fr

www.cergy.fr



villedecergy

